



## LETTRE du TSA N°3

Cher adhérent(e) du GDSA11,

### Nul doute que vous avez suivi les conseils de la lettre N°2 :

- vous avez équipé chacune de vos ruches d'un plancher totalement grillagé. (Nous avons déjà vu que le plancher Nicot est équipé de glissières permettant de supporter les langes graissés de comptage des chutes naturelles des varroas et des tiroirs d'hivernage).

- vous avez comptabilisé leurs chutes naturelles journalières sur ces langes et effectué un traitement flash de type VARROMED si elles dépassaient une chute d'un varroa par jour. Pour bien comprendre cet acharnement à rester sous cette limite il semble utile de reprendre la métaphore très inspirante de l'iceberg développée par Fanny Mondet de l'INRAE. Les varroas phorétiques, ceux que nous comptons, ne sont que la partie émergée de l'iceberg varroa. La partie active reproductrice, la plus dangereuse est immergée dans le couvain et de ce fait invisible. Comme nous n'avons pas de moyen chimique d'atteindre les varroas dans le couvain il faut débiter la saison apicole en réduisant au maximum la population des varroas phorétiques en période d'absence de couvain. (Sachez que les gestes de rattrapage de type biotechniques comme la réduction du couvain de mâles et la duplication des ruches que nous présenterons dans la lettre du TSA n°4 sont moins efficaces).

- vous avez lu l'article de Yves LAYEC paru dans le numéro 307 Janvier-Février 2022 de la revue « La santé de l'Abeille », intitulé *Praticapi*. Il y développe l'idée de deux apiculteurs suisses Claude Pfefferlé et Serge Imboden : Les secrets passionnants de la lecture des déchets sur les langes (qui sont le miroir de la vie de la colonie). Sans ouvrir la ruche vous avez suivi la position de la grappe d'abeilles dans la ruche (par la position des déchets bruns), l'état de son développement (par sa surface) et sa consommation de miel (par l'évolution de la chute des opercules de cire), la présence d'intrus ou de parasites (par chute de leurs fientes ou de leurs larves) ...

(<https://www.2imanagement.ch/fr/divers/liens/wwwapisavoirch/les-secrets-passionnants-de-la-lecture-des-dechets>).

Voici par exemple une illustration, sur deux ruches, très actives sur leur planche de vol, de mon rucher d'orientation différente par rapport au soleil. Les tiroirs d'hivernage ont été laissés en place 3 mois et demi (décembre à mi-mars).



A gauche la colonie occupe la moitié antérieure de la ruche car le soleil éclaire la face avant. A droite la colonie n'occupe que la partie gauche de la ruche car le soleil chauffe le côté gauche. Nous observons donc que les grappes se positionnent côté soleil. Sans ouvrir les ruches nous en concluons que la colonie de droite doit être secourue.

- vous avez bien compris que la sauvegarde des abeilles dépend de la mobilisation collective de tous les apiculteurs pour éviter qu'un maillon faible de la chaîne de solidarité ruine l'action de tous les autres. L'exemple de l'île d'Ouessant que j'ai développé dans la lettre du TSA N°2, montre qu'il suffit d'un inconscient pour annihiler des années d'effort d'un ensemble de collègues.

**Mars c'est le grand départ de la saison apicole** pour cela l'apiculteur doit :

- veillez à offrir les meilleures conditions sanitaires à ses colonies (un logement ruche désinfecté avec un nouveau plateau de fond, un bon lieu d'implantation (légèrement ombragé en été, présentant des potentialités d'abondance de pollen et de nectar, à proximité d'une ressource en eau, disposer de quelques réserves de candi pour permettre aux colonies de traverser les périodes de froid prolongé sans enregistrer trop de dégâts, prévoir de renouveler les vieux cadres...)

- surveiller les préparations de l'essaimage et tenter de le maîtriser (par destruction des cellules royales, par division, par fabrication d'essaims artificiels, par remérage avec de jeunes reines ...)

- se procurer des produits avec AMM de traitement des essaims ou des divisions

- poser les hausses dès l'apparition de cire fraîche sous le couvre cadre supérieur (appliquer la remontée de couvain pour forcer les abeilles à monter rapidement dans les hausses ...)

**Mars est aussi le grand départ pour lutter contre la prédation du frelon asiatique :**

**- C'est le moment pour le piégeage de printemps :**

Il doit débuter en fin Février-début Mars dès les premiers beaux après-midis ensoleillés.

Installation et entretien des pièges : De par ses odeurs, le rucher est un lieu attractif pour les fondatrices et donc un endroit à privilégier pour la pose de pièges ; il y a aussi la proximité des nids de l'année antérieure. Deux à trois pièges par secteur sont largement suffisants. C'est l'efficacité du piège qui importe, et donc l'attention et l'entretien qu'on lui prodigue (ne pas hésiter à tester simultanément plusieurs pièges), les visiter et réalimenter régulièrement, tous les 5-7 jours (bière brune, 15cl, avec cassis, 4cl, et avec en plus quelques frelons laissés lors des recharges ) ( on peut essayer aussi vin blanc et cassis ... ou le miel).

Plusieurs pièges sont commercialisés. Le Bac de Capture Préventif Autonome (BCPA) vous a été présenté par son inventeur Denis JAFFRE le 25 septembre, le piège à bouteilles TOP TRAP très efficace au printemps. Un nouveau piège très astucieux et peu onéreux, vous sera présenté lors de l'Assemblée Générale du 2 avril. Voici une bonne motivation pour y participer.

**- C'est aussi le moment de repérer et de détruire les nids primaires :**

La fondatrice, frelon femelle fécondée ayant réussi à traverser l'hiver, débute toujours sa ponte dans un « nid primaire » entre Février et Avril. De la **grosseur d'une orange**, percé vers le bas, il est toujours implanté suspendu, à l'abri et bien exposé (genre terrasse couverte, préau, hall d'entrée, grange,...) ; **pendant un mois il n'y a qu'un frelon qui travaille. Sa destruction doit intervenir de nuit car il faut tuer impérativement le frelon dans le nid.**

**N'oubliez pas de répondre à l'Enquête Nationale Abeilles <enquete-nationale-abeilles@info.anses.fr>** étude de la Mortalité des colonies d'abeilles survenue durant l'hiver 2021-2022 et avant le 2 mai.

**Pensez, si ce n'est déjà fait, à vous inscrire au GDSA pour pouvoir plus tard faire une précommande des acaricides. Les visites dans le cadre du PSE vont reprendre. Ce sera l'occasion d'échanger avec les TSA et de faire remonter vos idées et vos demandes.**

Sur le même registre du réflexe citoyen, si dans votre commune, vous connaissez des apiculteurs qui ne sont pas dans la boucle de la déclaration des ruches et du traitement anti-varroa, n'hésitez pas à les contacter pour leur raconter l'histoire de Ouessant afin qu'ils prennent conscience de la nécessaire solidarité des apiculteurs d'un même territoire.

Michel LABADIE  
Chargé de la formation